

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**DECLARATION DE LA DELEGATION
BURUNDAISE CONDUITE PAR S.E.MONSIEUR
Gabriel NTISEZERANA, DEUXIEME VICE-
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

DEVANT

**LA 64^{Eme} SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 26 Septembre 2009 (vérifié au prononcé)

REPUBLIQUE

DU BURUNDI



**Déclaration de la délégation burundaise conduite par S.E.M
Gabriel NTISEZERANA, Deuxième Vice-Président de la République
devant l'A.G de l'ONU (New York, 26 septembre 2009)**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
Excellence Mesdames/Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellence Mesdames/Messieurs les Chefs de délégation,
Honorables délégués,
Distingués invités,
Mesdames/Messieurs,**

L'honneur nous échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée réunie pour la 64^{ème} Assemblée Générale. De prime abord, nous nous associons aux orateurs qui nous ont précédés pour présenter, au nom de Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi et au nom de toute notre délégation, nos vives et chaleureuses félicitations à son Excellence Ali Abdussalam Treki pour sa brillante élection à la présidence de cette 64^{ème} Assemblée Générale.

Monsieur le Président, votre élection est un hommage rendu à vous-même et à votre pays. Notre délégation et nous-même vous souhaitons pleins succès dans cette noble mission.

Nos félicitations s'adressent également, aux autres membres du Bureau.

Nous Profitons de l'occasion, pour rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Miguel d'ESCOTO Brockmann, pour son dévouement et la qualité du travail accompli durant son mandat.

Qu'il nous soit permis ici de réitérer notre soutien à Son Excellence Monsieur BAN KI-MOON, Secrétaire Général des Nations Unies. Nous lui

renouvelons nos vœux de plein succès et lui assurons l'entière coopération de la République du Burundi dans sa quête de solutions pacifiques et courageuses aux problèmes que connaît le monde actuel. Nous tenons à saluer particulièrement son dévouement à la cause de la paix et du développement qu'il n'a jamais cessé de manifester, pour toute la planète en général, et le Burundi en particulier.

Notre reconnaissance va enfin à l'endroit de la Communauté Internationale, de la Commission de Consolidation de la Paix, du Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), de l'Union Européenne, de l'Initiative Régionale, de la République Sud-africaine pour leurs efforts en faveur du retour de la paix, désormais réelle et que nous souhaitons irréversible au Burundi.

Nous exhortons tous les Etats de la Région d'Afrique des Grands Lacs à maintenir le dialogue et la coopération afin d'assurer la stabilité politique et le développement tous azimuts dans la région. Nous saisissons cette occasion pour solliciter de cette Session l'octroi du statut consultatif auprès de l'Assemblée Générale à la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames/Messieurs

Cette 64^{ème} session de l'Assemblée Générale se tient au moment où le peuple Burundais se félicite des progrès accomplis sur la voie de la paix. En effet, la guerre est aujourd'hui terminée au Burundi. Le dernier mouvement rebelle, le FNL Palipehutu, a déposé les armes et est devenu un Parti politique qui participe activement à la vie démocratique du pays. Les hauts cadres issus de ce mouvement ont été nommés dans les structures de l'administration publique. Une partie des combattants a intégré l'armée et la police, tandis que le reste a été démobilisé et bénéficie du processus de réinsertion dans le circuit socioéconomique ordinaire.

Qu'il nous soit permis de remercier tous les partenaires pour leur appui dans les efforts considérables de consolidation de la paix et de la démocratisation du Burundi.

Avec le retour de la paix et d'institutions démocratiquement élues, le peuple burundais commence à regagner confiance dans les institutions de la République. Les déplacés intérieurs intègrent petit à petit leurs anciens villages, et les réfugiés burundais qui étaient dans les pays voisins, ont regagné le Burundi. Toutefois, la réinsertion, des anciens combattants, des déplacés intérieurs et des réfugiés ne se fait pas sans heurts ni contraintes. En effet, le Burundi étant l'un des pays d'Afrique ayant un taux de croissance démographique parmi les plus élevés, il se pose avec acuité le problème de l'exiguïté des terres. Cela débouche sur des conflits fonciers.

Une Commission Terres et autres Biens a été mise en place, pour régler tous les litiges qui peuvent surgir entre les rapatriés et leurs compatriotes restés sur les collines où la terre est considérée comme l'unique trésor, afin de préserver l'harmonie sociale.

Le Burundi fait face à la problématique du financement de la réintégration professionnelle des milliers d'hommes, de femmes voire d'enfants qui ont servi comme combattants. L'appui de la communauté internationale s'avère donc indispensable, pour nous accompagner dans le processus de réintégration et de réinsertion sociale de ces catégories de la population nécessiteuse pour ne pas compromettre les acquis de la consolidation de la paix.

Le Gouvernement burundais reconnaît par ailleurs que les armes à feu détenues illégalement par la population civile, constituent une menace sérieuse à la paix. Pour faire face à cette problématique, le Gouvernement a mis en place une commission destinée à encourager la population à remettre volontairement les armes à feu. Cette commission ayant un mandat limité dans le temps, le Gouvernement vient de déclencher une action de grande envergure destinée à récupérer toutes les armes et à sévir contre la criminalité liée à l'usage d'armes à feu. Un décret organisant le port légal d'armes à feu vient d'être signé par le Président de la République.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames/Messieurs,

La réforme de la justice se poursuit dans le souci de garantir une justice équitable et de combattre l'impunité. Le Gouvernement salue ici l'appui de la communauté internationale dans ce domaine.

Pour consolider davantage les acquis en matière de paix, nous devons relever les défis que constitue la connaissance de la vérité en vue de la réconciliation nationale. Il est impératif que le peuple burundais réussisse le processus de justice transitionnelle, qui lui permettra d'enterrer la hache de la guerre et de bâtir son avenir sur un socle solide de paix et de confiance mutuelle.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames/Messieurs,

Conscient que le Burundi ne saurait jouir longtemps de la paix dans une Afrique troublée, notre pays a répondu positivement à l'appel de la communauté internationale de contribuer au maintien de la paix dans les pays en guerre. Ainsi, le Burundi participe à l'ONUCI pour ramener la paix en Côte d'Ivoire, à la MINURCA au Tchad et en République Centrafricaine; dans le cadre de l'UNAMID au Darfour et en Somalie.

Malheureusement, notre contingent déployé en Somalie dans le cadre de l'AMISOM a été, dans l'espace de deux ans, la cible d'attaques suicides a trois reprises, causant la mort de 25 militaires et laissant 35 blessés à des degrés divers. A ce bilan macabre, il faut ajouter 3 victimes du crash de l'Iliouchine qui s'est abîmé dans le lac Victoria le 9 mars 2009.

Au regard d'un tel bilan, le Burundi paye un lourd tribut dans la mission internationale de contribuer à la recherche de la paix en Somalie. A cause des pertes en vies humaines, une certaine opinion se fait entendre au Burundi réclamant le retrait des troupes.

Nous sommes d'avis que dans sa version actuelle, la mission ne saurait se poursuivre et aboutir que si des efforts considérables sont déployés par la

communauté internationale. Pour ce faire, le Gouvernement du Burundi estime:

- ❖ Que le mandat de l'AMISOM devrait être modifié pour permettre aux contingents de se prémunir des attaques meurtrières et leur permettre de passer à l'offensive ou à la poursuite des agresseurs si nécessaire conformément au chapitre 7 de la Charte de l'ONU;
- ❖ Que les contingents devraient être équipés de moyens suffisants en qualité et en quantité;
- ❖ Que des moyens de frappe aérienne (hélicoptères) et un fonds qui servirait pour la recherche des informations sur terrain devraient être accordés;
- ❖ Que les troupes additionnelles devraient être déployées sans délais afin que la mission soit réellement continentale;
- ❖ Que les sanctions longtemps promises à l'encontre des pays, organisations et individus qui soutiennent les groupes islamistes devraient enfin être effectives.

Le Gouvernement du Burundi reste attaché à ses engagements dans l'AMISOM mais souhaite une réaction de la communauté internationale le plus rapidement possible aux préoccupations ci-haut énoncées, par ailleurs déjà connues par tous les partenaires intéressés par le retour de la paix dans la Corne de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames/Messieurs,

La présente session se tient quelques mois avant la tenue des élections générales dans notre pays pour renouveler les Institutions à tous les niveaux. Je tiens à souligner que le Gouvernement s'engage ici à les organiser de façon transparente et dans le calme.

Une commission électorale nationale et indépendante a été déjà mise en place sur base d'un compromis politique entre les différents acteurs. Un nouveau code électoral vient d'être promulgué.

Pour épauler cette commission, le Ministère de l'Intérieur a été renforcé.

Le partenariat entre la Commission Electorale, le Gouvernement et les bailleurs de fonds vient d'être concrétisé par la signature d'un projet d'appui aux élections entre le PNUD et le Gouvernement du Burundi.

Dans ce cadre, le Gouvernement va accorder à la Commission Nationale Electorale Indépendante, une enveloppe de sept millions de dollars pour tout le processus et compte sur les appuis multiformes de la Communauté Internationale pour mobiliser toutes les ressources nécessaires pour réussir le processus électoral. Nous nous félicitons de la volonté déjà manifestée par le Secrétaire Général d'adapter le mandat du BINUB au contexte électoral. Point n'est besoin de rappeler que le mandat du BINUB devrait être précisé d'ici la fin du mois de décembre 2009. L'aboutissement heureux des élections, nous permettra de redéfinir, en concertation avec le Secrétaire Général, la mission des Nations Unies au Burundi en focalisant beaucoup d'attention sur les programmes de développement durable.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames/Messieurs,

Le Burundi tient à réussir le processus électoral pour poursuivre son développement économique. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui est la référence de toutes les stratégies sectorielles est entrain d'être mise en œuvre depuis 2007. L'évaluation des deux premières années de mise en œuvre affiche des résultats dans l'ensemble satisfaisants, même si les niveaux d'indicateurs de performance souhaités pour certains agrégats macroéconomiques n'ont pas encore été atteints.

Dans le souci d'améliorer l'efficacité de l'aide octroyée au Burundi, le Gouvernement en partenariat avec les bailleurs de fonds, a mis en place le Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) qui est un cadre de dialogue où les partenaires au développement sont consultés sur toutes les questions techniques et politiques, en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement et de consolidation de la paix. Aujourd'hui, un vrai dialogue et un partenariat actif s'observent depuis la planification, jusqu'à l'évaluation des résultats.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le Burundi compte organiser le mois prochain à Paris, une conférence du Groupe Consultatif pour mobiliser les fonds en faveur des secteurs identifiés comme ayant la capacité d'impulser rapidement la croissance économique et de jouer un rôle catalyseur. Il s'agit du secteur de l'énergie, de l'agriculture, du secteur privé, du tourisme, des technologies de l'information et des infrastructures de communication. Nous comptons sur le partenariat existant pour mobiliser les financements nécessaires.

Pour renouer pleinement avec la croissance économique, le Gouvernement a compris qu'il doit promouvoir la Bonne Gouvernance dans la gestion des affaires publiques et améliorer davantage le climat des affaires. Dans cette optique, le gouvernement avec l'appui de ses partenaires, a entrepris une série de réformes visant à assainir la gestion des finances publiques, à faciliter les investisseurs privés nationaux et étrangers. Ainsi, un nouveau code des investissements a été promulgué et le Gouvernement en a profité pour l'adapter au modèle de la Communauté Est Africaine. La TVA est déjà fonctionnelle et une agence de promotion des investissements va bientôt être opérationnelle.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames/Messieurs,

Le Burundi a l'ambition de relever le défi planétaire d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et réaffirmé par la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements en septembre 2005.

Nous sommes heureux de vous dire qu'avec la politique de gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé, en faveur des enfants de moins de cinq ans et des femmes qui accouchent, le Burundi réalise des exploits qui méritent d'être soutenus. En guise d'exemple, grâce à cette politique, le taux de femmes qui accouchent dans les hôpitaux et centres de sante a augmenté passant de 22.9% en 2005 à 56.3% en 2008.

Depuis le mois de juillet 2009, le Gouvernement du Burundi a pris la décision de soigner gratuitement la malaria et de fournir des moustiquaires à toute la population. Le Gouvernement a en outre pris la décision de prendre en charge les soins et le suivi médical des femmes depuis les premiers mois de grossesse pour mieux protéger la santé de la mère et de l'enfant. Cette politique va s'accompagner d'une véritable campagne en faveur de la limitation des naissances.

Un organe national chargé d'accorder l'assurance maladies aux personnes du monde rural et du secteur informel va bientôt être mis en place.

Un autre Objectif du Millénaire qui mobilise le peuple burundais est celui de l'éducation pour tous. Grâce aux travaux de développement communautaire, la population a construit plus de sept cents écoles et centres de santé au courant de l'année 2008 pour permettre à tous les enfants en âge scolaire de profiter de la gratuité de l'enseignement primaire décidé depuis 2005 par Son Excellence le Président de la République. Cependant, le problème qui persiste est celui des ressources financières nécessaires pour équiper ces écoles et centres de santé, les alimenter en eau potable et rémunérer le personnel. Point n'est besoin de faire remarquer que ces mesures exceptionnelles visent à améliorer l'avancée de notre pays vers le rendez-vous de 2015.

Le Gouvernement souhaite par ailleurs que les bailleurs de fonds mobilisent plus de moyens afin de garantir la pérennité de ces acquis. Nous profitons de cette tribune pour remercier vivement les partenaires qui appuient déjà la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'enseignement primaire et de santé pour les enfants de moins de cinq ans et les mères qui accouchent. Nous lançons un appel à ceux qui hésitent encore pour qu'ils nous viennent en aide et nous permettent de relever les nombreux défis que nous venons d'évoquer.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames/Messieurs,

La crise financière mondiale n'a pas épargné le Burundi. Les cours des matières premières en général ont chuté mais particulièrement les cours du café qui est le principal produit exporté. Vous comprenez que le PIB ainsi que les variables macroéconomiques de notre économie s'en portent mal, hypothéquant du coup les mesures gouvernementales de protection sociale. Le marché volatile des produits pétroliers déstabilise l'économie burundaise en occasionnant des chocs exogènes difficiles à amortir.

Malgré des mesures de politique économique visant à contrecarrer les effets négatifs de perturbation des marchés internationaux, les économies des pays en développement ont constamment besoin de réitérer l'appel à remettre de l'ordre dans les questions d'actualité telles que la stabilité des marchés financiers internationaux et la mise en œuvre des accords commerciaux, le transfert des technologies, la nécessité d'augmenter les aides et les investissements en Afrique.

Face à cette situation, nous voulons inviter de nouveau les pays développés et le G8 en particulier à traduire dans les faits l'engagement d'atteindre le ratio APD/PIB de 0,7% en 2015 mais aussi à honorer, la promesse faite à Gleneagles, d'augmenter l'aide au développement de 50 milliards USD/an à partir de 2010, montant dont la moitié est destinée à l'Afrique.

Les changements climatiques constituent une menace pour la paix et la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde. Nous plaidons en faveur des mesures courageuses visant à limiter la production des gaz à effets de serre et pour l'octroi des primes d'encouragement aux politiques de reboisement, de protection des forêts équatoriales, de gestion rationnelle des ressources hydrauliques et énergétiques, de l'utilisation des énergies propres ou renouvelables.

Le Burundi adhère à la position commune de l'Union Africaine qui est défendue par le Premier Ministre éthiopien et sera réitérée lors de la conférence de Copenhague. Il salue les mesures annoncées par le Président Barak OBAMA, l'Union Européenne et le Japon visant à réduire sensiblement les émissions de gaz effets de serre, la gestion rationnelle des déchets toxiques, de même que l'octroi des ressources financières et technologiques aux pays pauvres les moins avancés et aux pays insulaires.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames/Messieurs,**

Le Burundi renouvelle ses encouragements à l'Organisation des Nations Unies à continuer d'œuvrer pour que les peuples du monde entier coopèrent dans la paix et défendent les valeurs telles que la liberté, la solidarité et la tolérance. Ce sont des valeurs qui doivent guider la communauté internationale dans la résolution des conflits sanglants qui menacent certaines parties de l'Afrique, le Moyen Orient, l'Irak, l'Afghanistan et permettront de lutter efficacement contre le terrorisme et les autres formes de criminalité transfrontalière.

Nous ne saurions terminer notre déclaration sans réaffirmer l'attachement de notre pays au multilatéralisme qui constitue la seule source de réponses à toute menace à la paix et à la sécurité dans le monde.

Que vive la solidarité internationale !

Nous vous remercions de votre aimable attention.